

## *L'édito*

*Ces trois derniers mois ont été le témoin de très nombreuses négociations avec EDF ; respect du cahier des charges de concession, développement des partenariats avec EDF, amélioration des délais de validation des subventions, autant de sujets auxquels je suis particulièrement attaché et qu'il convient d'évoquer avec le concessionnaire.*

*Sans l'apport essentiel et la conscience professionnelle de Mme Liliane Philippe, notre interlocutrice à EDF, les délais de validation des subventions d'effacement ne seraient pas ceux qu'ils sont aujourd'hui. Qu'elle en soit remerciée.*

*Bonnes vacances à toutes et à tous.*

*François Albane  
Président*

## *En Bref*

### **Redevance d'occupation du Domaine Public**

Les redevances d'occupation du domaine public versées par EDF et les distributeurs d'électricité non nationalisés, aux communes et aux départements augmentent de 1,97 % en 2005 par rapport à 2004.

La redevance maximale applicable aux communes dont la population est inférieure ou égale à 2000 habitants est de 161,25 euros en 2005 (contre 158 € pour 2004).

Pour les communes de + 2000 habitants, il suffit de majorer la redevance de l'année dernière de 1,97 %;

## *L'actu*

## **EDF rend compte**

Le 29 juin dernier, les représentants d'EDF sont venus présenter aux membres du bureau du Siscodipe, le rapport d'activité annuel ; moment majeur des relations entre EDF et le SISCODIPE ; l'intervention des agents d'EDF a une fois de plus été particulièrement remarquée.

Côté positif, le rapport présenté bénéficie d'un relookage particulièrement réussi, même si le bureau a dû se contenter de deux exemplaires couleur ! Economie (pas d'énergie) oblige ! Ces atouts esthétiques n'ont malheureusement pas compensé certains défauts de lisibilité des données sur plusieurs exercices. En effet, en changeant fréquemment les règles de calcul des indices, il est délicat de constater des évolutions dans le temps.

Bref, après un débat de techniciens fort intéressant et une présentation dynamique du rapport d'activité par les quatre agents EDF, il peut être convenu de retenir un chiffre fourni : 83 % des usagers d'EDF sont satisfaits... Et c'est bien là l'essentiel !

## L'enfouissement des réseaux victime de son succès

Depuis 2004, un règlement financier précise les modalités d'octroi et de versement des subventions d'effacement de réseaux. Le principe est fort simple. Sur présentation d'un dossier technique complet validé par EDF, le Comité Syndical est saisi pour constater la recevabilité des dossiers. Puis à la réception d'une copie de l'ordre de service ou sur présentation d'une attestation de commencement de travaux, le bureau du Siscodipe affecte les crédits de l'enveloppe allouée par EDF.

A ce jour, le Siscodipe a enregistré 79 dossiers éligibles, représentant un volume de subventions potentielles de 2.645.797,- €.

L'enveloppe d'EDF, quant à elle, est plafonnée à 914.694 € pour trois ans ! Les opérations ayant fait l'objet d'un commencement d'exécution de travaux et pour lesquelles le bureau a déjà affecté des crédits de paiement sont au nombre de 30, représentant un volume de subventions de 939.163,- € (soit 24.469,- € de plus que l'enveloppe d'EDF pour 2004-2006).

De plus, une liste d'attente a été élaborée et prend en compte 11 opérations pour un montant de subventions de 377.447,- €.

Or, le Siscodipe continue à recevoir des nouveaux dossiers de demande de subventions. Le principe adopté par le bureau réuni le 29 juin est de poursuivre l'enregistrement des dossiers, bien que sachant que les nouvelles opérations ont très peu de chance d'être subventionnées par le Siscodipe.

En conclusion, les communes sont invitées à poursuivre l'envoi de leurs dossiers aux services du Siscodipe. Une réflexion sera engagée lors du Comité de décembre sur le caractère prioritaire ou non des dossiers actuellement enregistrés au titre du programme 2007-2009. Il est bien entendu que les opérations comptablement soldées avant fin 2006 ne pourront pas être éligibles au programme 2007-2009.

Le tableau ci-après présente les opérations inscrites sur la liste d'attente :

Opération validée	Commune	Opération	Dépense Subventionnable	Subvention prévue
28/01/2005	Yutz	Rue Nationale 2e tr.	135 486	54 194
28/01/2005	Apach	Rue des Vignes	43 923	17 569
29/06/2005	Richemont	Route Nationale	92 104	36 842
29/06/2005	Ottange	Rue du Moulin	105 323	42 129
29/06/2005	Guénange	Rue d'Uckange	189 888	75 955
29/06/2005	Guénange	Route de Metz	108 732	43 493
29/06/2005	Guénange	Allée des Fleurs	44 355	17 742
29/06/2005	Kuntzig	Place de la Liberté	63 323	25 329
29/06/2005	Stuckange	Rue de la Liberté	90 682	36 273
29/06/2005	Algrange	Rue des Coquelicots	78 006	31 202
29/06/2005	Waldweistroff	Rue du Stade	127 282	50 913
		<b>TOTAL Euros:</b>	<b>943 619</b>	<b>377 447</b>
		TOTAL Francs:	6.189 732	2.475 893

### Calendrier

### Prochaines réunions du comité :

- 1<sup>er</sup> décembre 2005
- 2 février 2006